



Vice caché , comment vais je récupérer l'argent ?

Par Agthe

Bonjour.

J'ai acheté un bien a un avocat il y a 15 jours il s'avère que j'ai 4 fuites une du toit une du cheneau une du voisin de gauche et une du voisin de droite... (expert envoyé par l'assurance) évidemment il n'y avait rien quand j'ai acheté, d'après les voisins il n'a jamais vécu dedans et à tout repeint car il avait Pleins de fuites qu'il n'a jamais réglé . Ma question est : si je vais jusqu'au procès ce que je compte faire, si je gagne mais que cette personne a acheté avec sa copine un autre bien l'huissier peut il réclamer sa part ? Et apparemment il compte d'après le voisinage quitter la France (états Unis) en bref cette perosnne avait tout prévu. Moi je me retrouve avec un bien inhabitable et invendable (a savoir aussi il ne va pas récupéré ses recommandés)

Par ESP

Bonjour

Vu la teneur du sujet, je vous invite à prendre vous mêmes un avocat, afin d'agir juridiquement si l'expertise confirme qu'il y a eu camouflage des défaut..

Par memerlingpruvosttoge17

sur écoutes légales et motivées cause initiale 2112I9

par (dont avocat)

MAITRE MERLING PRUVOST -LEGALAIS (I7)

Avocat International près le district du Barreau

Paris New York -Cour Suprême Internationale fédérale

de Washington dans le service du Juge Anti-Terroriste

ME MELISSA JACKSON -Inscrit près la Confédération nationale

de l'Ordre du Barreau des Avocats et Union nationale des jeunes avocats SCP MES CASTEL V et O-E MERLING PRUVOST-LEGALAIS du ressort de la cour d'appel de Poitiers

chère madame, votre dossier est à la fois complexe entité discutable mais encore défendable, vous pouvez donc vous retourner tout d'abord par voie de mise en demeure signifiée par huissier de justice aux fins dont de malversations et financières défaut et manquement à ses obligations légales et éthiques, vice caché de formes de procédures défaut d'initié manquement à son éthique près le CNOA (je vous invite avec ma consoeur Me CASTEL Véronique de saisir et de vous pourvoir à l'encontre de votre adversaire (aussi impliqué cause du 2112I9 je me comprends avec ma chère Véronique VC) donc ici pour vente de biens compromis pour vice de formes cachés et de procédures avec circonstances aggravantes et de préméditations caractérisées en l'espèce de la mise en vente du bien avec défauts pré existants et prééminents depuis le début avec conscience volontaire et aggravée de nuire dont aux fins de publicité mensongère d'abus de faiblesse par personne mandataire et en charge de l'autorité publique représentant de l'état violantions de sa déontologie qui selon le CNOA Ordre des avocats est tenu de droit tenu légalement formé de fonctionner " dont avec ses confrères (on sait parfaitement avec V.Castel pourquoi on argue cela et c'est évident que cette référence va asservir nos intérêts à tous depuis once again 1784 dont pour la victime principale c'est évident nous sommes en ce moment meme enregistrés par le ministère de l'intérieur oi oi) donc en toute transparence probité dignité et humanité sans jamais tendre de ne se laisser influencer par quiconque (consultez aussi le CNOA du ressort de votre cour d'appel ils savent tres bien ce que nous entendons par là c'est évident 'avec Véro et moi ça ne prend pas ces choses là nn nn) .. donc vous pouvez aussi par citation directe dressée par le greffe du TGI de votre lieu de résidence en versant une taxe de consignation de dépôts à l'ordre de la CARPA caisse des avocats assigner votre adversaire (plus économique qu'un exploit d'huissier) donc par devant la et les juridictions compétentes de votre lieu de rapprochement en outre vous pouvez exiger purement et simplement en laissant les dépens aux fins exclusives de votre adversaire (faire condamner aux dépens induit le sens que votre adversaire supportera exclusivement et intégralement donc les frais et de tous sans exceptions et d'actes de procédures et d'expertises en ce sens en la grosse des rangs et des minutes de la greffe de votre juridiction du ressort de votre cour d'appel)donc en outre vous devez exiger auprès du doyen du juge de l'instruction par lettre rar avisée contre sa signature dument autorisée ou à

défaut son représentant dument mandaté pensez à vous procurer un avisé rar carbone auto recopiant près les services postaux donc inviolable (car ? qui démontrera à la cour que dont votre adversaire aura reçu le contenu à l'intérieur donc cet imprimé est très important à défaut intégrer le contenu à l'intérieur de la poste en vous positionnant dans l'axe "plongeant" de la caméra en effet les droits d'images sont exploitables sans limites et de durée sur saisine du procureur général du doyen des juges de l'instruction qui a le plus de pouvoir avec le président du CNOA du barreau de votre juridiction) donc vous exigez en toute ténacité le remboursement intégral de la dette donc de l'achat du bien à votre adversaire avec perceptions monétaires exprimables en euros de dommages et intérêts et corporels (pensez à vous faire délivrer un certificat d'ITT Incapacité totale et de travail par le service des urgences de votre CH mieux demandez aussi un contre avis psychiatrique et d'ITT l'idéal serait plus de 3 jours ainsi cela relevra du pénal et non du tribunal de police 'c'est bien trop gentil ça le tribunal de police' exigez son inscription au fichier B2 et au fichier des infractions particulières (nous avec Véronique ME CASTEL on sait ce que ça veut dire et ce dossier nous intéresse pour une autre affaire qui ne vous concerne pas mais nous si 'oh oui oi oi ' .. vous pouvez exiger aussi l'annulation de son permis b , la déchéance de son autorité parentale sur ses enfants mineurs si il en a si vous avez des enfants en bas lui opposer par citation directe l'octroi de versement de subsides et matériels au profit de vos enfants quand à son assureur et le votre meme tarif " aussi vous pouvez requérir sans problème le remboursement intégral de la dette aux fins des frais d'expertises par l'assureur avec perceptions monétaires là aussi (once again) dont de DI vous pouvez faire usage et de droit des memes cert médicaux d'ITT contre dont les assureurs le votre et le sien vous etes en droit aussi de sus de saisir par saisine de référé là aussi la confédération nationale syndicale des assureurs son siège est sur paris si vous obtenez quelconque difficulté de quelque nature que ce soit saisissez en saisine de référé par avis recommandé pli spécifique carbone contre signature le défenseur des droits de la cour européenne et plénière de cassation située à PARIS (acte juridique gratuit un simple mail suffit alors alors .. pourquoi hésiter) afin d'amplifier et à charge à son encontre (de vos adversaires y compris notre 'cher confrere' c'est tout à fait loisible d'actions de saisir la cour européenne des droits de l'homme et de la cassation ? pourquoi? votre acte légal fut déjà signifié donc cela se nomme dans notre jargon avec ma "petite Véro me castel et moi meme me merling pruvost macron-legalais owen (né owen emmanuel pruvost décret jo 140820) (aussi avocat) donc un avis forcé exceptionnel de mesures légales transitoires et exceptionnelles en réponse à sa cause initiale légale pour votre affaire nommée : le jugement donc en citation directe là aussi (si vous voulez éviter de faire l'avance saisissez en rar contre signature de citation directe imprimé carbone à la poste ou en vous positionnant bien sous la caméra si vous rencontrez des difficultés avec le percepateur postal et prenez bien votre temps que la caméra filme et enregistre tout intégralement ..) donc requerez votre assureur pour qu'il prenne en totalité les frais des dits actes tous loisibles et de procédures face à tous les livres de codes de juridictions et internationale exploitables cela se nomme la pjuridique si non votre assureur devra néanmoins en supporter tous les frais il est lui meme assuré par la caisse des consignations et des dépôts de l'état qu'il ne l'oublie pas nous avec V.CASTEL dite "véro" on sait très bien ce que ça signifie (nous les avocats on est en droit de se défendre nous meme, et nos actes entre nous sont gratuits car la notion de la confaternité s'applique dès lors et en l'espèce en conséquence et in-fine) ne vous inquiétez pas son départ au usa semble t-il cest du "pipo" il est tout à fait loisible de le retrouver ne serait ce de par son inscription au CNOA ordre des avocats en france je vous invite avec Mon associée ma consoeur ME CASTEL Véronique de la faire radier du CNOA pour dont malversations prises d'intérêts et d'initiés en conséquence et en plaidant aussi le texte lié à sa prestation ordinale le batonnier sait très bien à quoi Véro et moi nous pensons au moment de la présente rédaction de l'acte (acte gratuit d'avocats titulaires togel7) enfin vous pouvez exiger les inscriptions de vos adversaires au JO qui sera en charge et qui en aura la charge de devoir renseigner toutes les identités concernées (ce que nous de notre cote on sait à quoi on pense nous ferons c'est évident) .. donc au fichier international qui mandatera et requerera dont la publication médiatique et la presse de faire usage de divulguer légalement le nom de toutes les parties adverses vous pouvez meme mais alors faites très attention à la façon dont vous vous exprimez tout divulguer sans rien oublier til moindre détail et meme le plus infime qui soit sur facebook par exemple etc vous etes protégés et en réponse de sus à la législation de 1901 sur le droit de l'expression à condition que vous ne portez pas atteinte avec intention de nuire à autrui or tout raconterb c'est constater et non difamer et encore moins injures calomnieuses puisque vous vous contentez seulement aux faits exemple je dis " mme x est une s.. " là cela pourrait etre exploitable par contre " si vous saviez les belles activités de la ste mme de lenft x que c'est élégant .. et après çab peut hausser la tete ya de quoi bref .. " là c'est inattaquable car je ne cite personne explicitement donc on dit en droit la citation est donc nulle caduque nulle et non avenue "meme si entre nous cela revient au meme donc à dire espèce de "salope" ! si vous me concédez l'expression , vous voyez ce que je veux dire , à très bientôt et permettez nous chère madame au nom de la SCP CASTEL V MERLING PRUVOST -LEGALAIS AVOCATS ASSOCIES ET TITULAIRES de vous renouveler nos plus sincères et bons voeux d'adessage et de encouragements daloseques" bien à vous,

Votre bien dévoué
Maître O-E MERLING PRUVOST-LEGLAIS